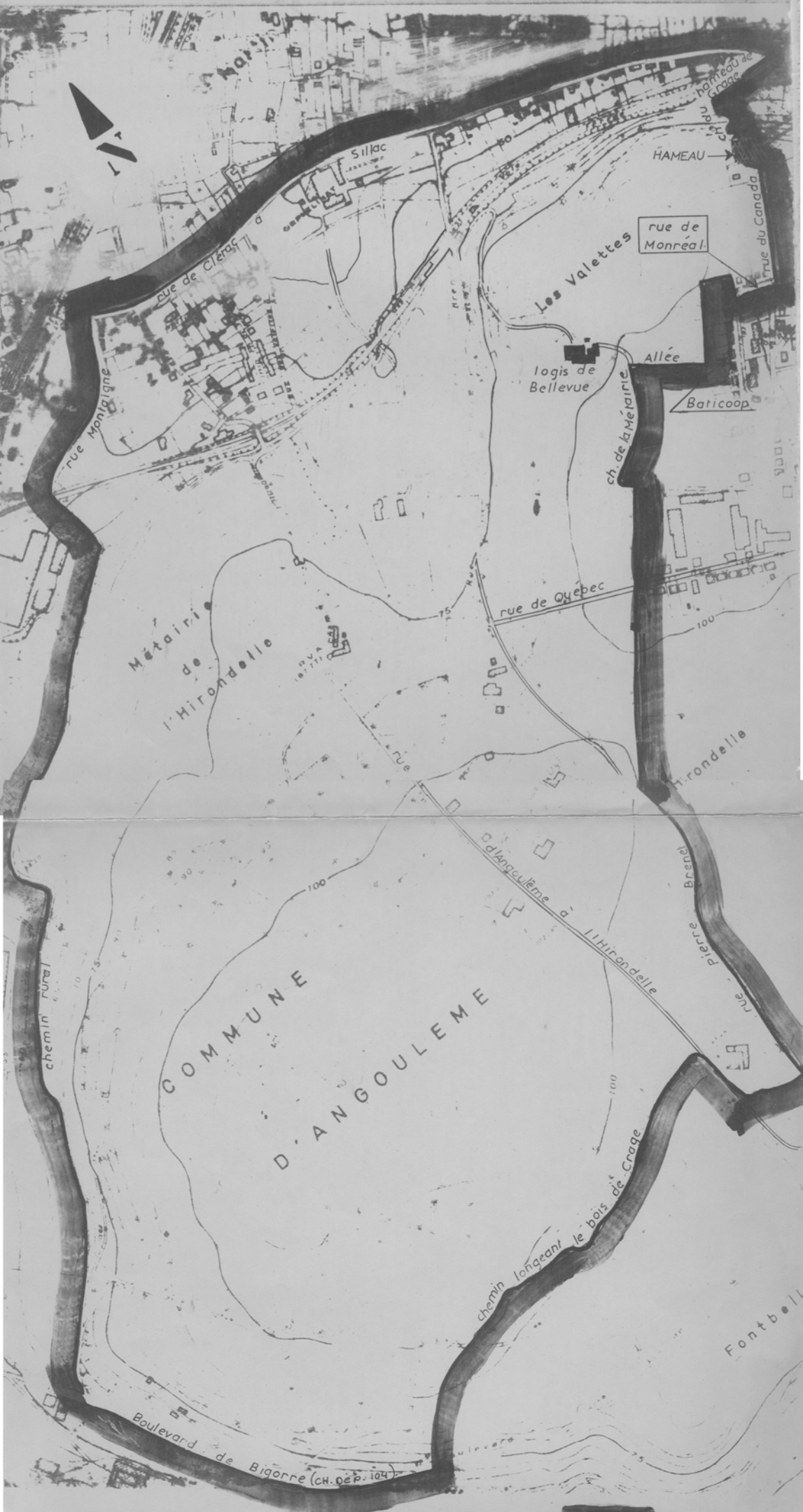


LA COLLINE SAINT MARTIN



ECHELLE 1/5000 PARTIE INSCRITE

Est inscrit sur l'inventaire des sites pittoresques du département de la Charente l'ensemble formé sur la commune d'Angoulême par la colline "Saint-Martin" et délimité comme suit dans le sens des aiguilles d'une montre:

à partir du hameau de la Grange:
- la rue du Canada jusqu'à la rue Montréal - la rue Montréal jusqu'au chemin longeant le logement Bati-coop - le chemin sur 40 mètres - de ce point, le chemin longeant ce lotissement sur 115m - de ce point l'allée menant au logis de Bellevue jusqu'au chemin de la métairie - le chemin de la métairie de Grage jusqu'au tournant à angle droit - de cet angle jusqu'à l'extrémité de la rue Québec - de cet extrémité, le chemin joignant la rue Pierre Brenet - la rue Pierre Brenet et son prolongement vers le sud dans son entier - depuis l'extrémité du prolongement de la rue P. Brenet: le chemin rural allant jusqu'à la rue d'Angoulême à l'Hirondelle - la rue d'Angoulême à l'Hirondelle jusqu'au chemin longeant le Bois de Grage au Sud - Ce chemin jusqu'à son intersection avec le boulevard de Bi-gorre, (le chemin départemental 104), le boulevard de Bigorre jusqu'au chemin longeant le Bois de Grage et les métairies de l'Hirondelle au Nord-Ouest. - ce chemin dans son ensemble jusqu'à son intersection avec l'ancienne voie ferrée - la rue montaigne dans son ensemble - la rue de Clérac à Sillac jusqu'au chemin du Hameau de Grage - ce chemin du Hameau de Grage jusqu'au Hameau (point de départ).

(Arrêté du 24 Mars 1972.)